



Des Dames de compagnie pour les aînés

par Claudine Mainville

Voir tous les articles de Claudine Mainville

Article mis en ligne le 26 mai 2009 à 6:00

Lisez les 3 commentaires à propos de cet article / Réagissez à cet article

La SODET (CLD), la ville de Blainville et la FADOQ des régions Laurentides, Laval et Lanaudière, ont donné leur appui à la création d'une entreprise au service des personnes aînées, Dames de compagnie et cie, par Anne Fortin et Marie-Chantal Jarry de Blainville.

«Pour le moment, nous avons une équipe de sept accompagnatrices, et nous voulons développer des équipes locales pour chacune des régions. Nos services sont disponibles pour les Laurentides, Lanaudière et Laval», ont souligné les fondatrices.

Celles-ci, en plus d'avoir profité du soutien de la SODET pour préparer et démarrer l'entreprise, ont obtenu l'appui de la FADOQ, dont les membres bénéficieront d'un rabais de 10% sur les services d'accompagnement. Les directrices des réseaux régionaux de Lanaudière, Danielle Perrault et de Laval, Andrée Vallée, ont participé au lancement de l'entreprise.

Les entrepreneures ont décidé de lancer ces services, pour répondre aux besoins des personnes aînées. «Je me suis retrouvée aidante naturelle et aucun service n'était disponible. Nous sommes vraiment complémentaires de ce qui services déjà offerts par les CLSC et CSSS et les organismes communautaires. Nous répondons à la demande des personnes pour le type d'activités dont elles ont besoin et au moment de leur choix, et non l'inverse. L'accompagnement et le soutien doivent être agréables et répondre adéquatement aux besoins de la personne», ajoutent-elles.

Les personnes qui le désirent pourront choisir un service d'accompagnement au tarif horaire pour l'activité et le moment désiré. «Nous offrons l'accompagnement aux personnes autonomes et semi-autonomes, dans les activités de loisir, les consultations, le magasinage, les tâches quotidiennes à la maison, les courses, etc. L'accompagnement est facturé à 25\$ l'heure, à 20\$ l'heure pour une durée de trois heures, et nous avons des forfaits pour le cinéma, l'église, l'aide à la maison, la préparation d'une réception, le magasinage, etc.», expliquent les entrepreneures. Elles coordonnent les services à partir de leur résidence de Blainville et comptent répondre aux demandes à toutes heures tous les jours de la semaine. Des informations peuvent être obtenues au 450-430-5547.

Le maire de Blainville François Cantin estime que ces services répondent à des besoins de plus en plus essentiels dans la région. «nous pouvons faciliter l'offre de services pour garder nos aînés à leur domicile ou dans des habitations conçues pour eux dans notre région, selon leur volonté, mais pour les services personnalisés d'accompagnement et de soutien, nous avons besoin des entrepreneures et des personnes dévouées.



Le maire de Blainville François Cantin, Anne Fortin et Marie-Chantal Jarry de Dames de compagnie et cie, Ginette Aubry vice-présidente de la SODET, Donald Poirier vice-président de la FADOQ des Laurentides.
(Photo : Étienne Routhier)